

## Quelques QUESTIONS /REPONSES site tousavoir-hpv.org

- Comment on soigne un condylome ?

Les condylomes sont des lésions bénignes mais très contagieuses liées à l'infection par certains Papillomavirus. Les condylomes peuvent être traités soit par un traitement médicamenteux (immunomodulateur) en application locale pendant plusieurs semaines, soit par un traitement chirurgical (laser, cryothérapie, exérèse, coagulation...) lorsqu'ils ne sont pas trop nombreux.

- J'ai fait un frottis on a trouvé une lésion de bas grade mais j'ai des saignements post coïtaux que je n'ai jamais eu auparavant ?

Si votre frottis a mis en évidence une lésion de bas grade et que vous avez des saignements post-coïtaux, il serait raisonnable que vous alliez faire une colposcopie.

- Quel traitement peut-on prendre contre le papillomavirus?

Il n'existe pas de traitement antiviral direct contre le virus HPV une fois l'infection HPV contractée.

Seul un traitement préventif existe contre l'infection HPV, il s'agit de la vaccination contre le virus HPV. Elle permet d'éviter l'infection par ce virus grâce aux anticorps produits qui neutraliseront le virus HPV.

Mais il faut donc être vacciné avant de rencontrer le virus pour que cette vaccination soit pleinement efficace.

Les traitements des lésions pré-tumorales (avant le cancer) liées à HPV sont essentiellement la chirurgie (la lésion est retirée) et pour les cancers liés à HPV, les traitements seront effectués en fonction du siège du cancer (ano-génitale, ORL ou pénienne).

- Bonjour, je suis porteur du HPV et libertin depuis de nombreuses années. Cette pratique augmente-t-elle mes risques de lésions ?

La littérature montre que plus on a de partenaires plus on a de risque d'être contaminé et plus on a de risque d'avoir des lésions HPV induites

- J'ai un rapport sexuel non protégé (pénétration vaginale). Y a t-il un quelque compte risque de contracter une bactérie, virus ou maladie pouvant affecter mes organes génitaux ? Comme la syphilis, chlamydia, papillomavirus, herpès génital, gonococcie et le sida.

L'absence de préservatif peut vous avoir exposé, si votre partenaire est infecté, à un risque d'infections sexuellement transmissibles, telles que celles que vous mentionnez. Vous pouvez faire une prise de sang avec recherche de sérologies ainsi qu'un prélèvement vaginal pour vous rassurer. Pour cela, rapprochez-vous de votre médecin référent qui vous fera la prescription.

A noter que le port du préservatif ne protège pas complètement de l'infection par le papillomavirus.

- Les crêtes génitales sont-elles des signes d'une infection par HPV

Les crêtes génitales, appelées condylomes, sont en effet liées au papillomavirus (HPV) mais les types d'HPV responsables de ces lésions ne sont pas à risque (ou à risque très faible) de cancer génital.

- Est-il possible de faire vacciner mon fils actuellement ? Et si oui comment procéder ? Les généralistes ne sont pas très informés.

Seule la vaccination des jeunes hommes ou ayant eu des rapports avec des hommes est recommandée en France, pour le moment jusqu'à 26 ans. Elle se fait dans les CeGIDD, avec le Gardasil 9, mais vous pouvez demander à votre médecin généraliste de la faire.

Pour information:

[https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/evamed/CT-15867\\_GARDASIL\\_9\\_PIC\\_INS\\_Avis3\\_CT15867.pdf](https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/evamed/CT-15867_GARDASIL_9_PIC_INS_Avis3_CT15867.pdf)

- J'ai des verrues anales, mon partenaire serat- il contaminé ?

Les verrues anales sont dans la très très grande majorité des cas dues à des HPV que l'on dit de bas risque oncogène. Cela veut dire que les condylomes en tant que tels ne sont pas associés à un risque de cancer.

Il y a peut-être eu contamination de votre partenaire, mais par un HPV non liés aux proliférations malignes.

- Ma partenaire est porteuse d'un HPV, je pense que je le suis automatiquement porteur également maintenant. Que devons nous faire ? Faut il suivre un traitement particulier ? Est ce que nous devons arrêter d'avoir des rapports en attendant que le HPV ne soit plus présent ?

Si votre amie est porteuse de l'HPV il y a un fort risque que vous ayez été contaminé, et de grande chance d'en être guéri ou d'être en train d'en guérir grâce à votre système immunitaire.

Vous ne devez rien faire, aucune recommandation n'est donnée pour les cas comme le votre.

Il n'y a pas de traitement en dehors de celui de lésions éventuelles, ce qui n'est manifestement pas le cas chez vous.

A l'heure actuelle aucune recommandation d'arrêt de la sexualité n'est proposée.

Suite à un frottis il y a quelques mois, j'ai appris avoir le HPV16. Je dois réaliser une opération au laser sur le col de l'utérus d'ici une semaine.

Ma gynécologue m'a dit que mon conjoint avait aussi le virus.

Un spécialiste Virus/MST que mon conjoint a contacté lui a dit que c'était bénin et qu'il n'avait pas à prendre de précautions particulières concernant ses futures partenaires.

Nous venons de nous séparer :

Dois-je prévenir mes futurs partenaires pour éviter de propager le virus.

Est-ce utile ? Mon ex-conjoint doit-il en faire autant ?

*Votre gynécologue vous a dit que votre ex conjoint avait aussi été porteur du virus :*

C'est très vraisemblablement vrai. Il a été infecté à un moment donné lors de votre relation mais il a de forte chance de ne plus en être porteur, puisque le plus souvent le système immunitaire va combattre efficacement cette infection.

*De mon côté, je compte prévenir mes futurs partenaires pour éviter de propager le virus. Est-ce utile ?*

Vous pouvez bien sûr prévenir vos partenaires, en leur disant qu'ils ont été probablement déjà en contact avec HPV lors de relations précédentes, puisque qu'environ 80% de la population a été contaminée dans leurs premières années de vie sexuelles.

Nous vous conseillons cependant d'utiliser un préservatif pour éliminer le plus possible un risque de contamination, tant que les tests retrouvent cet HPV et surtout pour éviter d'autres IST.

Aucune recommandation officielle n'a été produite à ce jour, c'est pour cela que vous aurez des informations contradictoires.

### **Mon ex-conjoint doit-il en faire autant ?**

Pas nécessairement, mais par prudence le port de préservatif est souhaitable, lors d'une future relation, même s'il ne protège pas complètement contre le risque d'infection par HPV, il est surtout recommandé de l'utiliser contre toutes les autres IST

Bonjour je viens de subir une conisation dû à une infection par l'HPV. Mon partenaire doit il se faire soigné ?

Les hommes peuvent également être infectés par l'HPV mais ils sont beaucoup plus rarement porteurs de lésions en rapport avec cette infection.

Il n'y a aucune indication à ce que votre partenaire se fasse prendre en charge en dehors du cas où il présenterait des lésions au niveau du pénis. Il faudrait dans ce cas qu'il consulte un urologue.